

COMITÉ CONSULTATIF

Le vélo



2023

La thématique centrale 2022 : le vélo à Montaigu-Vendée

Impulser une culture vélo !

Tel est l'objectif que s'est fixé la Ville de Montaigu-Vendée dans le cadre du Schéma Vélo de Terres de Montaigu.

Rapide, pratique, bon pour la santé, économique et écologique, le vélo est doté de nombreuses vertus et se présente comme une réelle alternative aux déplacements motorisés sur les courtes et moyennes distances pour les trajets du quotidien.

En la matière, la Ville dispose d'un nombre important et d'une grande diversité d'aménagements cyclables de qualité. Pour autant, des points à améliorer ont été diagnostiqués : la signalisation souvent défectueuse, une multitude de cheminements à faire monter en gamme, des itinéraires à consolider et une offre de stationnement de faible qualité.

Le comité consultatif a travaillé lors de 3 séances plénières au cours de l'année 2022 et a formulé à l'issue 34 propositions.

SÉANCE 1 22 JUIN 2022

Objet : présentation du Schéma Vélo
et préparation de parcours tests

Format : présentation et ateliers en groupes

Méthode :

- 1/ Présentation du plan climat Terres d'Airgie, de la mobilité durable et de la thématique du vélo.
- 2/ Répartition en 5 groupes (par commune déléguée) pour un atelier autour de la préparation d'un parcours qu'ils vont réaliser en vélo. Les membres du comité consultatif sont munis de plans présentant l'ensemble des points d'intérêts déjà identifiés (commerces, écoles, gare, mairie, zone d'activité...). Au total, 15 parcours sont proposés dans les 5 communes déléguées.



SÉANCE 2 20 SEPTEMBRE 2022

Objet : retour d'expérience sur les parcours effectués
et identification des priorités

Format : ateliers en groupes en présentiel

Méthode :

- 1/ Première partie de séance : Retour d'expériences des groupes ayant déjà effectué un parcours vélo : explication de la préparation du trajet, le type d'équipement, les enseignements tirés...
- 2/ Une quarantaine de photographies prises par les membres pendant leurs parcours sont disposées sur 3 tables. Elles correspondent à des moments marquants de leur expérience.

Répartis en 3 groupes aléatoirement, les membres ont dû :

1. Classer les photographies en 2 catégories : les bonnes pratiques à dupliquer et les écueils à ne pas reproduire.
2. Identifier 3 photos « coups de cœur » et 3 photos « coups de gueule » accompagnés d'une justification des choix par les groupes.
Les photos « coup de cœur » concernent par exemple les aménagements cyclables sécurisants et le stationnement vélo qualitatif.
Les photos « coup de gueule » elles, mettent en avant plutôt la traversée cyclable non matérialisée, les ruptures d'itinéraire ou les stationnements sur aménagements cyclables.





SÉANCE 3

30 NOVEMBRE 2022

Objet : formulation de propositions concrètes

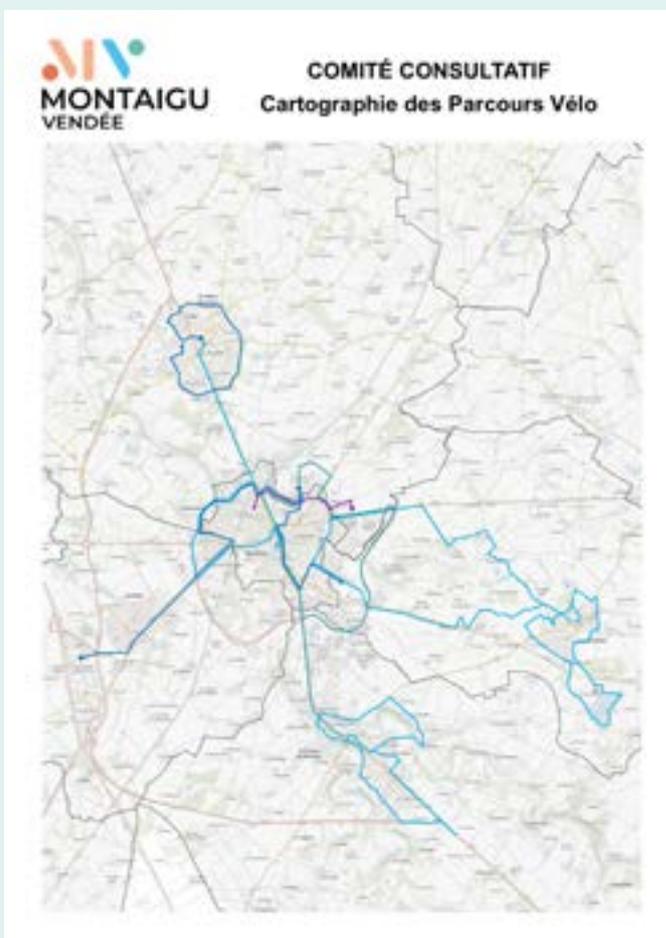
Format : ateliers en groupes et restitution en présentiel

- 1/ Présentation d'une vidéo intitulée « Faut-il des pistes cyclables partout ? » présentée aux membres des comités consultatifs. Objectif de la vidéo : prendre de la hauteur sur le sujet et apporter des éléments de réflexion.
- 2/ Exercice de projection intitulé « Montaigu-Vendée 2035, ville vélo » proposée aux participants.
- 3/ Répartition en 5 groupes de façon aléatoire, les membres ont proposé des actions concrètes, précises et réalisables afin de favoriser l'usage du vélo comme moyen de transport du quotidien.

Pour les aider, un nuage de mots a été projeté à l'écran avec les thématiques principales :



À l'issue de cet atelier, les membres du comité consultatif ont présenté 34 propositions.



THÉMATIQUES PRINCIPALES RETENUES

Aménagement

Type d'aménagement, revêtement des aménagements, traitement des traversées

Entretien

Revêtements, végétation environnante

Stationnement

Type de stationnement, capacité offerte

Jalonnement

Identification des itinéraires, signalétiques des équipements et services



Les 34 propositions du comité consultatif réparties en 7 thématiques

INFRASTRUCTURE

1. Créer une équipe communale dédiée à la voirie vélo
2. Améliorer l'entretien des voies cyclables
3. Accélérer la mise en conformité des pistes cyclables
4. Développer le nombre de voies partagées
5. Faciliter la mixité entre vélos, piétons, trottinettes et voitures
6. Mettre en place plus de "chaucidou" (chaussées à circulation douce, routes composées d'une voie centrale pour les véhicules motorisés et de deux bandes latérales pour les piétons et cyclistes)
7. Favoriser les voies à sens unique
8. Aménager les principaux axes pour accéder aux centres villes
9. Repenser et réaménager les centres de nos 5 communes
10. Faciliter l'accès des vélos vers les zones d'activités et industrielles
11. Améliorer la continuité des jalonnements et des pistes cyclables

ÉDUCATION

12. Renforcer l'éducation et la formation récurrente dans les écoles, auprès des adultes avec des mises à niveau en termes de code de la route et de sécurité
13. Inclure les auto-écoles dans la formation à la pratique du vélo
14. Développer une éducation routière spéciale vélo
15. Proposer des animations et stages de "remise en selle"
16. Offrir des gilets jaunes aux écoliers

COMMUNICATION

17. Organiser une journée sans voiture
18. Mettre en avant les sentiers et pistes vélo par la diffusion d'une carte
19. Installer des panneaux de signalisation à des fins pédagogiques, en particulier sur les nouveaux aménagements

TRANSPORT

20. Favoriser le transport interurbain
21. Mettre en place des bus accessibles aux vélos pour circuler entre les 5 communes déléguées
22. Développer un système de vélo bus et vélo taxi entre les centres bourgs

SERVICES

23. Maintenir et développer les aides financières proposées aux particuliers et aux entreprises afin de s'équiper
24. Proposer un dispositif de location de vélo en libre-service avec des parkings à vélos associés
25. Activer un système de location de vélo partagée avec une application digitale
26. Créer et multiplier les points d'entretien et de réparation dédiés aux vélos

STATIONNEMENT

27. Développer des zones de stationnement vélos externes aux centres villes
28. Installer davantage de supports pour stationner et attacher les vélos

SÉCURITÉ

29. Faire appliquer les réductions de vitesses aux automobilistes pour sécuriser les cyclistes
30. Diminuer la vitesse des véhicules à 30 km/h en agglomération
31. Installer des éclairages sur les pistes cyclables en dehors des centres bourgs
32. Développer des éléments de signalisation en matière souple (en cas de choc avec un cycliste)
33. Favoriser une signalisation utilisant une technologie d'éclairage intelligent et photoluminescent
34. Privilégier une signalétique fluorescente au sol

